

N° 03

18 mai 2022

Présent(e)(s) Dominique Pilet
 Jean-Pierre Bouillant
 Rudolph Blanchard, CTD DAP, référent PEF
 Sébastien Cornuault, CTD DAP
 Mathis Mellerin et Melchior Gérard, volontaires Service Civique
 Grégoire Pagel, apprenti juriste et référent écoresponsabilité
 Sébastien Duret, Directeur Administratif

1. PEF : challenge national PEF

Le Jury départemental après examen des dossiers établit le classement des clubs suite les critères fédéraux à savoir :

- Diversité des publics touchés (1 à 5)
- Diversité des thèmes abordés (1 à 6)
- Quantité d'actions proposées (1 à 4)
- Quantité et résonance des actions menées (0 à 10)

CRITERES D'EVALUATION	AOS PONT-CHÂTEAU	PORNIC FOOT	IUS THOUARE	SA GUERANDE	US LOIRE DIVATTE	ST MARS DU DESERT	ETOILE CLISSON	HERIC FC
Diversité des publics touchés (catégories de joueuses/joueurs, dirigeants, parents etc.)	3	4	3	4	2	4	4	3
Diversité des thèmes abordés (autour des 6 thèmes du P.E.F.)	5	4	4	2	5	6	3	6
Quantité d'actions proposées	4	4	4	3	3	3	3	3
Qualité et résonance des actions menées	9	8	8	7	9	6	6	6
Total POINTS	21	20	19	16	19	19	16	18

	CLUB	Nb de points	Nom du référent PEF		CLUB	Nb de points	Nom du référent PEF
CLUBS LAUREATS DEPARTEMENTAUX	AOS PONT-CHÂTEAU	21	LECOU Florence	COUP DE CŒUR DEPARTEMENTAL	US LOIRE ET DIVATTE	19	HUTEAU Benjamin

Le Président,
Dominique Pilet

Le secrétaire de séance,
Grégoire Pagel